

N°6

L'ACCOMPAGNEMENT : QUELLE DÉMARCHE, QUELLES LIMITES, QUELS RELAIS ?



EN SYNTHÈSE

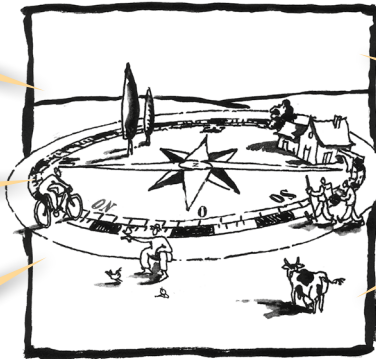
« La vie est une merveilleuse aventure, mais elle ne s'écoule pas toujours comme un long fleuve tranquille. Il est nécessaire pour chacun d'entre nous, parfois indispensable à certains moments, d'être accompagné sur le chemin de l'existence. Chaque individu se trouve tour à tour accompagnant ou accompagné, à un moment ou à un autre de son parcours, et entre ainsi dans la relation d'inter dépendance qui lie les êtres humains. »

Marie-Stella Denat

Apprenante cherche oreille attentive et bienveillante pour se rassurer et l'accompagner dans mon parcours...

« Petit » de 4^{ème} cherche tuteur solide pour bien grandir

Élève sans projet professionnel, cherche guide sympa capable de lui indiquer le bon cap...



Élève en bac pro, pas dans la filière de son choix recherche adulte pouvant l'aider. Urgent

Jeune fille en term SAPAT, complètement démotivée par les cours cherche de l'aide pour l'accompagner à réussir son bac

Petites annonces...

La démarche d'accompagnement n'est pas quelque chose de nouveau ; nous avons tous entendu parler d'accompagnement scolaire, d'accompagnement de projet, d'accompagnement d'équipe en projet, d'accompagnement des adolescents, de personnes en situation de handicap, d'élèves décrocheurs...

Dès lors que l'on parle d'accompagnement, certaines notions, certains concepts, certaines idées viennent à l'esprit...

► DÉFINITIONS

Étymologiquement, le mot **accompagnement** renvoie au terme **compagnon** qui est formé de la préposition cum qui signifie avec et de panis, qui signifie pain. Le compagnon est celui qui partage son pain avec quelqu'un. Ce mot est représenté par l'ancien nom *compain*, encore usité au XVI^e siècle et aujourd'hui conservé dans le français populaire par le terme de « copain ».

(O. BLOCH et W. VON WARTBURG, 2002, 145).

Dans les usages anciens, accompagner c'était aller de compagnie. Au XV^e siècle, le mot est surtout employé dans le domaine musical. Ce qui ressort de ces usages, c'est l'idée que « *l'accompagnement concerne les situations où il y a un acteur principal que, d'une manière ou d'une autre, il s'agit de soutenir, de protéger, d'honorer, de servir, d'aider à atteindre son but.* En aucun cas, il ne peut être question de le supplanter en prenant

>>>

L'ACCOMPAGNEMENT : QUELLE DÉMARCHE, QUELLES LIMITES, QUELS RELAIS ?

sa place ou le devant de la scène, ou la direction des événements, ou tout simplement en prenant l'initiative. »

Accompagner, au minimum c'est « aller avec », nous dit Mireille CIFALI (1997, 119) dans un texte intitulé : une altérité en acte. Elle introduit la notion d'altérité : « il y a de la relation en acte, on se meut et on se déplace sur un chemin qui est d'abord le sien. Celui qui accompagne occupe une position particulière, où les problèmes de l'altérité se présentent aigus, exigeants et incontournables. » L'accompagnement peut s'associer à l'idée du déplacement sur un chemin, accompagner, c'est oser le nécessaire mouvement de la relation avec autrui.

L'accompagnement, tradition très ancienne dans le compagnonnage, s'est développé depuis peu dans de nombreux champs professionnels. Souvent à l'œuvre dans le milieu médical et paramédical, l'exercice de l'accompagnement se révèle dans les univers sociaux professionnels divers : l'insertion sociale, scolaire et professionnelle, la psychologie, etc...

De plus en plus présent dans le domaine de la formation et de l'éducation, **la pratique de l'accompagnement interroge de fait la relation que l'on peut avoir avec soi-même, et pose les questions de la relation à l'autre, de la transmission, du conseil et de l'intervention.** L'exercice de l'accompagnement, nécessite pour le formateur et la formatrice ou l'enseignant de prendre une posture spécifique

et différente. La pratique de l'accompagnement ne consiste pas à transmettre un savoir, ni à donner des conseils. Elle demande une qualité de présence qui permet de recevoir en toute conscience de notre propre subjectivité, l'expérience d'un autre à un moment donné. L'accompagnement fait appel à nos capacités individuelles à coopérer les uns avec les autres, et soulève la question de l'éthique et des valeurs.

C. ROGERS (1967) a développé une pratique thérapeutique et pédagogique non directive de l'aide, centrée sur l'individu. Il part du présupposé que chaque personne a la capacité de se diriger seul et de se développer. Le rôle de l'accompagnant trouve alors une place de facilitateur.

► LA VOLONTÉ D'ACCOMPAGNER

Accompagner chaque personne en formation dans ses projets, son parcours, ses réussites et ses échecs est nécessaire pour lui permettre de valoriser ses compétences développées et d'exprimer ses doutes, ses interrogations. C'est à partir d'un travail sur soi que l'on renforce la conscience de soi, la confiance et l'estime de soi, la corrélation entre motivations et estime de soi se renforce. L'augmentation de la confiance en ses propres capacités participe à un niveau de motivation plus élevé. Un travail régulier sur l'estime de soi est un levier stimulant l'individu à progresser et à agir.

Les pratiques d'accompagnement doivent aider la personne à préciser et à affiner ses objectifs personnels d'insertion scolaire, sociale et professionnelle. L'accompagnement permet également à l'accompagnant de faire évoluer sa propre identité professionnelle, voire de la transformer. On ne peut accompagner sans être en position d'ouverture et d'écoute active face aux personnes et à leur environnement.

► C'EST QUOI MON CADRE ?

Un exemple de mise en œuvre dans l'enseignement agricole

Les modalités d'accompagnement (en relation face à face) mises en œuvre dans les lycées agricoles engagés dans le projet GAIA/TOI sont notamment déclinées sous la forme d'un tutorat. Il est proposé à l'élève en début d'année scolaire d'avoir un enseignant-tuteur que l'on pourrait nommer également référent ou personne-ressource. C'est une proposition faite à l'accompagné, qui de son côté devrait pouvoir se positionner sur le choix de son tuteur - sa tutrice, mais peut-il ou elle réellement le faire ? Dans un dispositif

QUELLE(S) POSTURE(S) POUR UN ACCOMPAGNEMENT

Vers un nouveau paradigme ?

Formateur



Stagiaire

Accompagnateur



Stagiaire

DES POSTURES POUR UN ACCOMPAGNEMENT

empathie

a priori positif

bienveillance

effacement

réflexivité

respect de l'altérité

congruence

facilitation

etc.

médiation

induction

distanciation

d'accompagnement de l'individu, il est indispensable que l'accompagné accepte l'accompagnement proposé et la personne accompagnatrice, ces temps de rencontre vont se reposer sur une confiance partagée et une réelle implication de l'accompagné en dépendra. Cela suppose également de ne pas se contenter de questions purement scolaires mais de bien centrer sur l'engagement de la personne. Une des priorités consiste à redonner confiance, d'où l'importance de valoriser l'accompagné-e autrement que dans des situations scolaires.

Il est primordial de situer son action d'accompagnement dans un cadre déontologique de respect mutuel ; l'accompagnement d'un individu nécessite de connaître les responsabilités quant à la protection de l'autre. Les cadres de bienveillance, de non jugement et de confidentialité participent à établir la confiance nécessaire dans la relation duelle de l'accompagnement individuel de la personne. Il est donc nécessaire d'expliquer à l'accompagné ces cadres en lui précisant que les questions scolaires pourront être rediscutées en équipe éducative et/ou avec sa famille et que s'il y a des sujets personnels à aborder, certains ne pourront peut-être pas rester confidentiels, par exemple en cas de mise en danger de la personne.

Des questions à se poser

La pratique de l'accompagnement de l'individu nécessite une prise de recul. Des outils existent pour ce faire, par exemple au travers la mise en place d'analyses de pratiques professionnelles. C'est permettre aux accompagnants de ne pas se sentir « seuls » dans ce qu'ils peuvent entendre, de se sentir soutenus, de confronter leurs approches d'accompagnateur, de répondre à leurs questions : **« Ai-je établi avec l'accompagné une relation de confiance ? Quels sont mes jugements négatifs/positifs sur l'accompagné »**

Une des priorités consiste à redonner confiance

et comment puis-je les évacuer ? Avance-t-il dans la formulation de son projet ? Celui-ci est-il réaliste ? Évolue-t-il positivement ? En quoi lui suis-je utile ? Que faire si le ou la jeune me révèle des informations personnelles que j'estime préoccupantes ? »

L'accompagnement relève d'une éthique qui conduit l'accompagnateur à : se taire et écouter - être en extériorité - ne pas juger - s'engager dans la durée par un contrat.

Conseils de mise en œuvre

- Construire la relation : trouver ensemble le lieu où se déroulera l'entretien établir la confiance, se fixer des limites au niveau de la « confiance », vérifier que ce que l'on écrit en synthèse est accepté par l'accompagné ;
 - Établir un contrat (objectifs, calendrier) entre l'accompagné et l'accompagnateur ;
 - Constituer un fichier suivi pour chaque individu accompagné ;
 - Faire une synthèse des entretiens ;
 - Utiliser des guides d'entretien, se former si nécessaire (au travers par exemple des Plans de formations, national ou régionaux) ;
 - Déléguer quand cela est nécessaire.
- Lorsqu'on ne peut établir une relation constructive il faut savoir le reconnaître et lâcher prise si nécessaire.

QUELS PEUVENT ÊTRE MES RELAIS ?

Quels sont mes relais possibles ?

Faire une liste exhaustive des partenaires potentiels se préoccupant des adolescents sur chaque territoire ne serait pas réaliste. Certaines structures



(par exemple la MDPH sur le handicap, le CIO sur l'orientation...) ont une organisation nationale et sont présentes à l'échelle départementale. L'accompagnement nécessite pour l'équipe en projet d'avoir une connaissance des relais possibles de proximité, de se construire sa carte des partenaires potentiels sur son territoire.

« L'accompagnement c'est une façon d'avancer solidairement sans se cogner à ses propres limites. »
(J. Moll)

Exemple d'une situation qui vous préoccupe, quelles démarches possibles ?

Situation fictive...

Une jeune apprenante en première bac pro ne se sent pas bien dans cette filière, n'a plus de motivation et semble un peu à l'écart dans ses relations aux autres... Lors des entretiens elle reste secrète, distante et exprime peu de choses... Vous vous posez des questions...

Est-elle là par défaut ? Quel est son projet professionnel ? Son stage s'est-il bien passé ? Quelles relations avec son maître de stage ? A-t-elle des soucis niveau familial ? amoureux ? Dans le groupe classe ? Que puis-je faire pour l'aider si elle ne me dit rien ?

L'ACCOMPAGNEMENT : QUELLE DÉMARCHE, QUELLES LIMITES, QUELS RELAIS ?

En interne ? →

Les membres de l'équipe éducative de mon établissement participent à l'accompagnement (administration et hébergement compris). Ils connaissent aussi le-la jeune et peuvent collaborer dans leur domaine de compétence à cet accompagnement.

Qui précisément ? Selon le type de difficulté émise par l'accompagné, vous pouvez mobiliser par exemple le CPE et le professeur principal pour des questions d'orientation, l'infirmière sur des problèmes de mal-être, le coordinateur des stages en entreprise et/ou le professeur principal pour des questions de relations avec le tuteur professionnel, etc. Il n'est pas simple de faire un « mode d'emploi » exhaustif, chaque situation problème de la personne accompagnée mérite une attention particulière, donc pour l'accompagnant d'être en mesure de pouvoir éventuellement s'appuyer sur la ou les personnes ressources en interne. Il est essentiel pour les équipes éducatives se préoccupant de l'accompagnement individuel de l'apprenant, de déterminer en amont les rôles de chacun selon les types de situation à accompagner et malgré cela, parfois vous pourrez vous retrouver face à un problème que vous n'aviez pas imaginé...

En interne ?

**À CONTACTER...
POUR VÉRIFIER** →

Le tuteur en entreprise - (maître de stage ou d'apprentissage...) est également une personne ressource pour le ou la stagiaire comme pour le référent.

En externe ?

**LUI PROPOSER
DE S'Y RENDRE...
OU
L'ACCOMPAGNER...** →

PAEJ Le Point d'accueil et d'écoute jeunes (PAEJ) est un lieu de proximité (souvent en lien et installé avec la mission locale) qui a une fonction d'accueil, d'écoute, de soutien, d'orientation, de sensibilisation, et de médiation auprès des jeunes de 12 à 25 ans qui rencontrent une situation de mal-être, celle-ci pouvant renvoyer à différentes difficultés : échec scolaire, conflits familiaux, conduites de dépendance (alcool, tabac, cannabis), fugue, phénomènes de violence contre soi ou contre les autres.
<http://anpaej.fr/>

Maison des adolescents accueille les adolescents de 11 à 25 ans. Elle s'adresse également à leurs familles et aux professionnels. L'accueil est gratuit et anonyme si besoin, avec ou sans rendez-vous. Ses missions ? L'accueil, l'écoute, l'information, l'orientation, l'évaluation des situations, la prise en charge médicale et psychologique, l'accompagnement éducatif, social et juridique.
<http://www.anmda.fr/nc/les-mds/la-carte-de-france/>

La Mission Locale vous accompagne dans l'élaboration de votre projet professionnel pour rechercher un emploi ou une formation, partir en stage à l'étranger ou créer son entreprise. Elle vous informe et vous aide dans vos démarches concernant l'accès au logement, la résolution de problèmes de santé ou de mobilité.
<http://www.mission-locale.fr/>

Info à donner aux jeunes →

Fil santé jeunes - 0 800 235 236, ce numéro de téléphone gratuit de 9h à 23h reçoit chaque année plus de 300.000 appels de jeunes en mal d'identité, de mal-être ou tout simplement en quête de normalité, complété de forums d'un espace où poser ses questions.

BIBLIOGRAPHIE

- G.LE BOUËDEC et al, L'accompagnement en éducation et formation (2001, 24).
- OZANNE Séverine, Prendre confiance en soi pour construire son projet (CNP Chaingy, 2005).
- MAELA Paul, L'accompagnement une posture professionnelle spécifique, L'Harmattan, 352 p. (2004).
- Une altérité en acte, in Chappaz G. (dir.), Accompagnement et formation, Université de Provence et CDRP de Marseille, Marseille, 1999, 121-160.
- BOUTINET Jean-Pierre (collectif), L'accompagnement et ses paradoxes, Actes du Colloque International de Fontvraud.
- DENAT Marie-Stella - Conseil et formation en éducation Université Paul Valéry - Montpellier III - Département des sciences de l'éducation IUFM de l'Académie de Montpellier Octobre 2003.
- Livret sur les pratiques d'Individualisation : livret Reperes.pdf.

Pour aller plus loin...

cas des jeunes à besoins éducatifs particuliers :
<http://www.chlorofil.fr/vie-scolaire-et-etudiante/scolarité-des-élevés-et-étudiants-en-situation-de-handicap.html>

Réseau
Insertion Égalité

